



Il était une Foy

Janvier 2015 N°27

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à tous,

2015, nous y voilà !

La nouvelle station d'épuration sera opérationnelle cette année. Cet ouvrage est capital

pour notre commune car il va permettre d'ouvrir de nouveaux terrains à la construction. La modification du Plan Local d'Urbanisme est donc lancée en parallèle.

De nombreux autres projets sont en préparation et nous nous attacherons à trouver des solutions pertinentes pour les réaliser. L'élaboration du budget sera cependant cette année plus délicate à mener compte tenu de la réduction des dotations de l'état.

Nous poursuivons nos réflexions concernant les économies à réaliser comme nous l'avons déjà fait par exemple sur la renégociation des contrats d'assurance. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur la réduction des dépenses énergétiques (gaz et électricité). Nous comptons d'ailleurs sur l'ensemble des administrés pour contribuer à ces économies, en particulier lors de l'utilisation des bâtiments communaux (Gestion du chauffage et de l'éclairage).

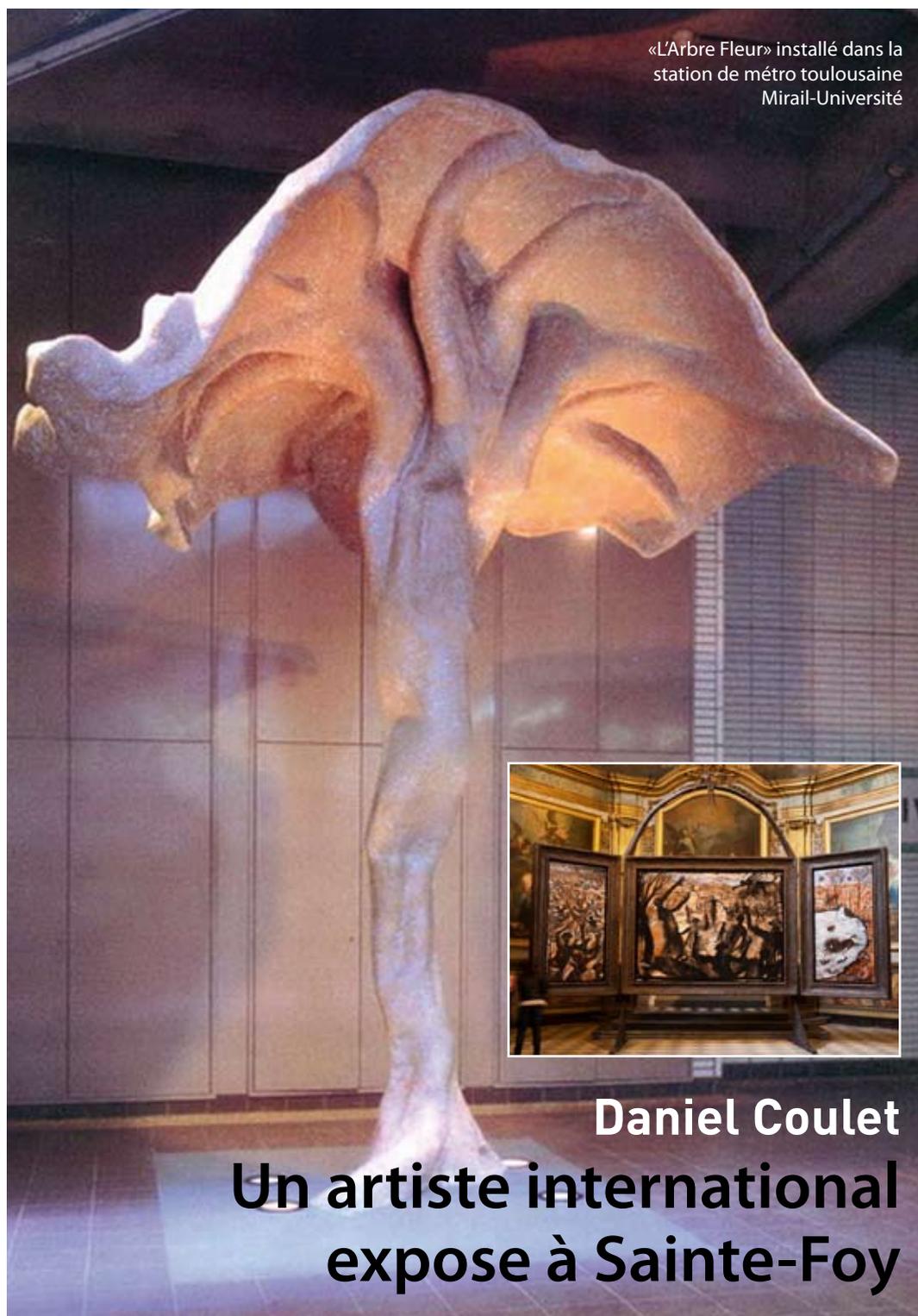
L'information et la communication restent des points clés de notre action, dans le cadre de la prévention des risques sur la commune, je vous demande donc de noter dès à présent dans vos agendas la date de la réunion publique du vendredi 6 mars à 20H30 à la salle des fêtes.

Sur ces bonnes résolutions de début d'année, je vous présente au nom de la municipalité tous mes vœux de santé, de bonheur... pour vous et vos familles.

Je souhaite que nous puissions nous retrouver lors des événements qui jalonnent notre année. Ces moments de partage renforcent le « bien vivre ensemble ».

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent dans ce but commun. A très bientôt.

Votre Maire,
François Vives



«L'Arbre Fleur» installé dans la station de métro toulousaine Mirail-Université



Daniel Coulet

Un artiste international expose à Sainte-Foy



Station d'épuration > P3
Les travaux ont démarré



Grande guerre > P6
Emouvant hommage des enfants

Alerte !

Prévenir pour éviter le pire

Sainte-Foy, comme toutes les communes, doit être prête à agir pour assurer l'alerte, la protection et le soutien de sa population en cas d'évènements climatiques, sanitaires ou technologiques. Régulièrement la commune améliore les plans d'action en cas de catastrophe (tempête, canicule, accidents divers...).

En 2012, tous les foyers de la commune ont été informés des mesures à appliquer en cas d'alerte grâce au DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Celui-ci a été complété par le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) recensant tous les risques encourus et les moyens d'y faire face.

Il comprend le risque technologique (Société RUGGIERI) pour lequel tout est déjà prévu depuis plusieurs années en cas de déclenchement d'alerte, avec le concours de la Société RUGGIERI, de différents organismes de l'état et des services de secours. Le 6 novembre 2014 une simulation de déclenchement d'alerte a eu lieu, dans le cadre du Plan

Particulier d'Intervention RUGGIERI (PPI), sous la présidence du Sous-Préfet de Muret.

Les services municipaux ont un grand rôle à jouer dans la gestion de ces crises, mais suivant l'ampleur et la gravité des situations, l'aide apportée par les habitants est indispensable notamment pour la protection des personnes. L'information est capitale et c'est pourquoi il est impératif que la mairie possède un numéro de téléphone et/ou une adresse mail pour pouvoir vous alerter au plus tôt.

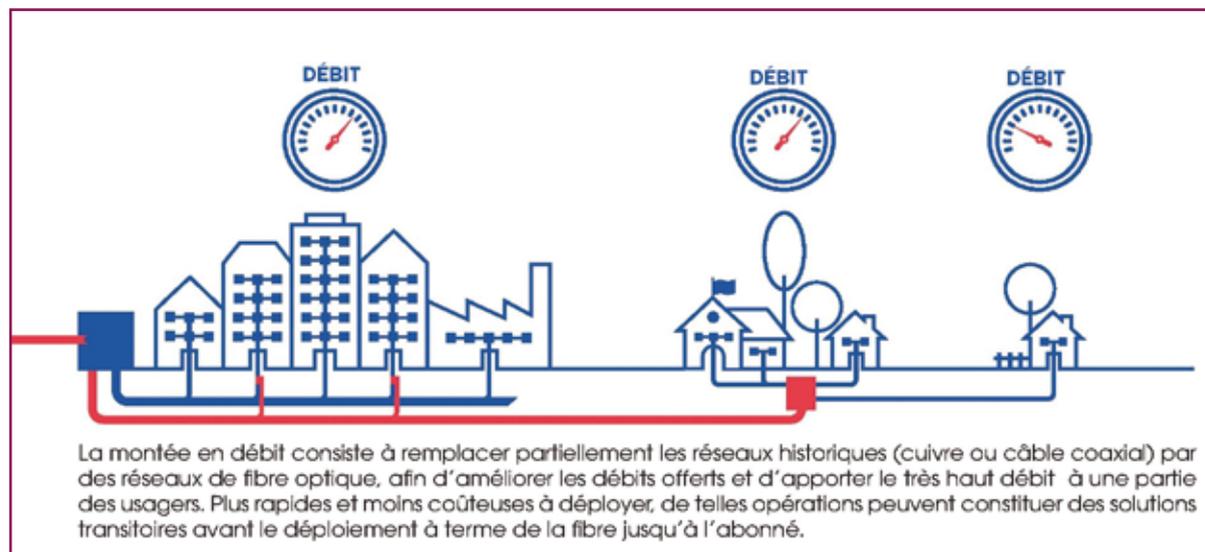


Une réunion publique se tiendra le vendredi 6 mars à 20H30 à la salle des fêtes pour présenter aux habitants Foyens les différents plans concernant leur sécurité. La société RUGGIERI présentera ses activités et ...ses plus beaux feux d'artifices.

Accès au Haut débit

Un travail de longue haleine

Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit à l'horizon de 2022. Il s'appuie sur le déploiement de réseaux mutualisés de fibres optiques financés par l'Etat, les collectivités territoriales et les opérateurs privés.



Le Conseil Général de la Haute-Garonne, après étude de l'existant, propose un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) planifiant les réalisations. Ce travail est suivi de près par la commission Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication de la CCSavés.

Le SDAN doit nous permettre de relever le défi dans les prochaines années pour que chaque citoyen dispose de services numériques adaptés à ses besoins, quel

que soit son lieu de résidence ou de travail.

L'objectif consiste à être en capacité d'offrir un Très haut débit accessible à l'ensemble des Haut-Garonnais à l'horizon de quinze ans. Mais d'ici cinq ans, ceux-ci devront d'ores et déjà pouvoir bénéficier d'un Réseau Haut débit de qualité conforme aux nouvelles attentes.

Techniquement, la « montée en débit » se fera avec la fibre optique tout en maintenant la partie

terminale du réseau en cuivre et avec une amélioration du débit sur le réseau téléphonique « historique » fourni par l'ADSL. Pour les habitats les plus isolés, les technologies hertziennes permettront un accès à Internet par des ondes radios. Trois types de réseaux sont mobilisés : les nouvelles générations de satellites, les relais terrestres (notamment WiMAX et Wifi) et la 4G à usage fixe pour laquelle des expérimentations sont en cours.

Eaux usées/ eau de pluie

A chacune son chemin !

Par abus de langage, les bouches de trottoirs sont souvent dénommées bouches d'égouts, mais attention au mélange...

Le réseau d'eaux usées est strictement différent du réseau pluvial. Il a pour rôle de récupérer les eaux usées des habitations branchées sur le réseau de collecte. Les habitations qui ne sont pas connectées à ce réseau doivent quant à elles avoir un système d'assainissement individuel. Le réseau d'eau pluvial est organisé pour collecter les eaux de pluie des gouttières, des caniveaux. L'eau s'écoule au travers des bouches de trottoirs et est dirigée vers les ruisseaux. Le Syndicat Mixte pour l'Etudes et la Protection de l'environnement met à disposition des services publics et des écoles des maquettes et des livrets pour expliquer le rôle de l'eau et l'importance qu'il y a à combattre sa pollution. A voir en mairie courant du 1^{er} semestre 2015.

Station d'épuration

Les travaux ont commencé

Sur la route de St Thomas, la construction de la nouvelle station d'épuration est en route ...



Le chantier de la nouvelle station située sur l'autre rive de la Galage en face de la station actuelle a débuté le 10 novembre par d'importants travaux de terrassements aux emplacements des trois bassins et aussi en bordure de route pour préparer la future connexion du réseau d'assainissement.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) et la maîtrise d'œuvre par l'entreprise NALDEO. Les entreprises sélectionnées se sont instal-

lées sur la zone du chantier. Les travaux vont durer 7 mois et la mise en route opérationnelle devrait avoir lieu au deuxième semestre 2015. L'ancienne station sera ensuite démontée.

Cette nouvelle station d'une capacité de 1600 équivalents habitants va rouvrir la possibilité de construire dans la zone du village couverte par l'assainissement collectif et il sera alors possible dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme d'ouvrir à l'urbanisation des zones actuellement fermées.

Travaux Allées des Platanes

3^{ème} et dernière tranche

Après la réalisation en 2012 d'une vingtaine de places de parking et de larges trottoirs pour accéder aux écoles, suivi en 2013 par la rénovation de la partie centrale; les travaux de la dernière section sont largement entamés et se déroulent durant les vacances scolaires.

L'installation du réseau électrique, téléphonique et l'éclairage public sont en cours. La prochaine étape se déroulera du 9 au 20 février 2015 avec la rénovation des canalisations d'eau. L'objectif est de terminer les travaux lors des vacances scolaires d'avril 2015 avec la voirie réalisée par la CCSavès et l'aménagement des espaces.

La municipalité tient à remercier tous les riverains pour avoir répondu présent lors de la réunion publique du 26 novembre. Les échanges ont été très constructifs.



Principales délibérations

Conseil Municipal du 9 décembre 2014

- Octroi d'une subvention exceptionnelle aux associations : USSF Football, USSF Rugby et Fidésiades en Savès
- M. Bernard Remy a été élu délégué titulaire au SDEHG en remplacement de M. Jaky Dijon
- Approbation des travaux de suppression d'un point lumineux Rue St Jude et de l'extension du réseau basse tension Lieu-dit Penelle
- Demande de subvention auprès de la CAF et de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la construction d'un City park
- Demande d'une subvention au titre de la DETR pour l'extension de l'école maternelle

Numéros

La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945
Tél. : 05 61 91 73 09
Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE :
06 37 64 56 23
mairie.ste.foyp@orange.fr
www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi 14h-18h
Jeudi 8h30-12h et 14h-18h
Vendredi 8h30-12h et 14h-17h
Samedi 8h30-12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

Restauration Scolaire :

Tél. : 05 62 23 83 35

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 73 09

Pôle Petite Enfance CCS :

Tél. : 05 61 91 91 81

Crèche de Sainte Foy : le chaudronmagique@people-and-baby.com

Relais assistantes maternelles : Tél. : 06 13 66 45 98

Location de salles :

Tél. : 05 61 91 73 09

Autres numéros

La Poste : 05 61 91 49 56

Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15

Pôle Emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr

Assistante sociale : 05 61 91 71 64

Urgences

Samu : 15

Allo Docteur : 3966

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

ErDF : 09 726 750 31

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 56 00 00

Centre anti-poison : 05 61 77 74 47

Enfance maltraitée : 119

Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

Violences conjugales : 3919

Economiser l'énergie

Deux bonnes raisons : le climat et le budget

A l'échelle de la commune, notre contribution au plan climat issu du Grenelle de l'environnement est difficile à quantifier mais Sainte-Foy participe à l'effort national (voir sur site www.developpement-durable.gouv.fr).

En revanche, la facture énergétique de 70 000€ par an avec 40K€ de gaz et électricité sur les bâtiments communaux et 30K€ sur l'éclairage public, mérite un examen attentif.

Deux pistes sont en cours d'études, les bâtiments (mairie, 2 écoles, 2 salles des fêtes) sur lesquels la municipalité a fait faire un audit énergétique et l'éclairage public qui est constitué de 38 groupes de réverbères.

Les actions sont de plusieurs types, tout comme chacun d'entre nous peut le faire à son domicile : revoir les contrats et la puissance souscrite, isoler les toitures, les murs, les fenêtres, rénover les chaudières, mettre des éclairages basse consommation, ces actions constituent le préventif.

Vient ensuite les pistes pour baisser la consommation d'énergie : éteindre les lumières, réduire le chauffage durant les périodes d'inoccupation des locaux, éteindre les éclairages extérieurs entre 1h et 5h du matin ou bien éteindre un lampadaire sur deux.

Les solutions retenues doivent aussi tenir compte des besoins de sécurité et l'expérience des communes qui ont traité ce sujet montre qu'il faut adapter le fonctionnement par bassin de vie surtout dans une commune comme Sainte-Foy avec du très rural, des lotissements et un cœur de village. C'est ce que les élus s'attacheront à faire en cette nouvelle année en vous informant et en essayant de rester au plus près de vos besoins.



M. Le Maire et les élus ont multiplié les contacts et rencontres afin d'envisager les différentes possibilités. Un partenariat avec La poste a été et est encore privilégié notamment dans le cadre du Contrat de Présence Postale et du Fonds de Péréquation.

Mais encore, une dizaine d'établissements bancaires ont également été sollicités à plusieurs reprises parmi lesquels on peut

Distributeur Automatique de Billets

Où en est le projet ?

L'engagement de la Commune pour obtenir l'installation sur son territoire d'un Distributeur Automatique de Billets remonte à plusieurs années. Les démarches officielles ont été entamées dès le début de l'année 2010.

citer le Crédit Agricole, La Banque Populaire, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, la Caisse d'Épargne, le Crédit Mutuel...

Des solutions en termes de financement d'installations, de local ont été proposées.

Si l'attractivité économique et l'essor démographique de Sainte-Foy sont les points forts de ce projet (augmentation du nombre de services de proximité, extension de l'Ehpad, augmen-

tation du nombre d'actifs...), le principal frein réside dans notre proximité avec Saint-Lys et l'accès à plusieurs banques et distributeurs à moins de 5 kms et à moins de 10 minutes en voiture.

Aujourd'hui, la Municipalité maintient son engagement et continue d'étudier toutes les possibilités. Le projet de création d'une zone d'activités ne fait que conforter cette volonté d'agir.

Santé

Allo Docteur !

Vous êtes malade et le cabinet médical de votre médecin traitant est fermé ?

Pas de panique !

Faites le 3966.

Pour éviter tout déplacement inutile, appelez au 3966. Au téléphone, un médecin vous écoute et évalue la situation pour trouver la solution adaptée à votre état de santé. Il peut vous orienter vers un médecin de garde près de chez vous, ou vers un service d'urgence.

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute à partir de 20h et toutes les nuits, les week-ends et jours fériés. Attention : Si toutefois une vie est en danger, contactez le 15 (SAMU).

Vivre à Sainte-Foy entre « 14 et 18 »

Les premiers mois de la grande guerre

Il y a un siècle nous étions en guerre pour quatre longues et terribles années. A l'occasion de ce centenaire et à chaque parution du bulletin municipal jusqu'en 2018, nous allons essayer de voir comment la vie de notre village s'en est trouvée bouleversée.



La guerre commence en août, mais le développement de l'artillerie entraîne dès le début des combats un nombre important de blessés (plus de 4 millions pour l'armée française entre 14 et 18). Des centaines de victimes sont dénombrées chaque jour, les blessés affluent et des hôpitaux temporaires doivent ouvrir dès le début du mois de septembre 1914.

Sainte-Foy fait partie de la 17^{ème} région militaire, et le 26 septembre on y ouvre une annexe de soins de 60 lits dans une maison de famille ; à Rieumes c'est aussi une maison privée, rue du Jardi-

nage qui propose 40 lits et qui fonctionnera à partir du 7 octobre 1914 ; en janvier 1915, 27 lits supplémentaires occuperont les anciennes écoles communales, place du Marché à St Lys. Onze jeunes hommes de Sainte Foy sont déjà morts au combat en janvier 1915 ; ils avaient entre 26 et 33 ans...

Si vous êtes en possession de photos, lettres ou autres documents et objets concernant cette période vous pouvez contacter la mairie pour nous permettre de partager ces témoignages qui ont une valeur historique.



Commerces

Bail à céder à Sainte-Foy !

2014 a eu son lot de bonnes nouvelles avec l'ouverture d'une fleuriste et d'un nouveau salon de coiffure mais des décisions plus difficiles ont du être prises par deux commerçants avec la fermeture de l'épicerie au mois d'octobre et de l'agence immobilière en décembre.

La municipalité a pour objectif de soutenir la création et autant que possible le maintien de commerces dans le centre du village. Si vous avez un projet d'ouverture de commerce ou si vous connaissez des personnes ayant un tel projet, merci de contacter la mairie.

Portrait Hirond'L au 4L Trophy



Alexia Bordes de Sainte-Foy sera au départ du raid aventure étudiant « 4L Trophy », en tant que co-pilote le 19 février 2015 avec sa coéquipière Marie Chanéac de Fontenilles. Elles traverseront le Maroc à bord d'une 4L pour apporter des fournitures scolaires aux enfants du désert. Après la traversée de l'Espagne, ces deux étudiantes partiront de Tanger et devront rallier Marrakech en 15 jours à l'aide d'un road-book et d'une boussole. Alexia et Marie ont dû apprendre le b.a.-ba de la mécanique, collecter les fournitures scolaires et se familiariser à la conduite d'un véhicule qui a eu 30 ans cette année. Elles remercient vivement leurs familles, amis et leurs sponsors, sans qui cette aventure ne serait pas possible.

Vous pouvez suivre dès maintenant l'équipage 947 sur Facebook : les hirond'L_4L Trophy.



Etat civil

Du 1^{er} octobre au 15 décembre 2014

Naissances

VIGNAUX Lisa (juillet)
SAISSET Ava
FLUDER Adèle
NOUIS Anna

Décès

LEONARDI née MOUGIN Yvonne
VIDONI Francesco
LAMIC née CASTEX Jeanne
MAZERES née NOUGAILLON Ortenca

Bienvenue

« Bougez avec La Poste »

Même si ce petit refrain date un peu - extrait d'une publicité de 1986 - il reste d'actualité. Mme Dominique Lequelléc, qui était au guichet de La Poste de Sainte-Foy depuis plusieurs années est partie profiter d'une retraite bien méritée, au début du mois de novembre 2014. Elle

est remplacée par Mme Elvire Wasselin, qui accueille le public du mardi au samedi matin de 9h à 12h. Pour faciliter la prise de poste d'Elvire, nous vous remercions de lui présenter tous les documents d'identité ou les justificatifs nécessaires au bon déroulement de vos opérations.



Le plein d'énergie

Accueil de Loisirs Associé à l'École

L'ALAE (à partir de 3 ans) est une structure qui assure la continuité entre les heures d'ouverture scolaire et les heures libres des enfants. Il joue un rôle important dans leur aménagement du temps et leur rythme de vie.

Les activités périscolaires doivent concourir au meilleur équilibre des efforts durant la journée ou la semaine de classe. Elles prolongent au-delà du temps scolaire, la prise en charge des élèves, sans toutefois se substituer aux activités d'enseignement et de formation fixées par l'école.

Les activités sportives, manuelles ou culturelles proposées en fonction de l'âge de l'enfant, sont nécessairement compatibles et liées avec les principes fondamentaux de l'école publique et s'inscrivent dans le prolongement de la mission éducative de l'établissement scolaire.

Une commission « Rythmes scolaires » réunissant des élus, des animateurs ALAE et des parents d'élèves compose le programme trimestriel des diverses activités pour les temps de pause méridienne et du soir.

De début novembre jusqu'aux vacances de Noël, les enfants qui



le désiraient ont pu participer à des ateliers d'initiation aux Arts du spectacle ou au théâtre, avec des intervenants extérieurs professionnels. Ces activités ont été financées par la municipalité.

Clin d'œil sur la photo : Jean-Patrice Boillat remplace depuis le 15 décembre Nathalie Martinet (à droite) à la Direction de l'ALAE de Sainte-Foy pour au moins un an. Bienvenu à Jean-Patrice et

bonne continuation à Nathalie qui part pour de nouvelles aventures après 14 ans de Direction ALAE.

Commémoration

Le 11 novembre 1918

L'armistice du 11 novembre 1918 marque la capitulation de l'Allemagne et la fin de la Première Guerre mondiale. Ce jour est devenu jour de mémoire, rendant hommage aux soldats. Pendant cette guerre, environ 10 millions de personnes sont mortes, principalement en Europe, et 20 millions d'autres sont devenues invalides. La France a perdu 1,4 millions de militaires et 300 000 civils ; elle comptera 4 266 000 blessés militaires. Pour les combattants des tranchées, les fameux Poilus côté français, qui ont tant souffert des horreurs de la guerre, elle devait être la « der des der »...

A l'occasion de la commémoration pour le centenaire de la guerre de 1914-1918, une cérémonie très émouvante s'est déroulée à Sainte-Foy le samedi 15 novembre pendant laquelle des enfants du village ont lu le



nom des 47 soldats morts pour la France après avoir déposé une rose et avant de chanter la marseillaise. La municipalité remercie tout particulièrement l'association Farandole mais aussi l'association des anciens combattants, les enseignants, les Foyens, les élus des villages voisins, la gendarmerie, les pompiers et l'Entente St-Lysien-

ne pour avoir participé à ce moment de recueillement. Pourquoi le 11 novembre ne se célèbre jamais le 11 novembre à Sainte-Foy ? Seul le chef lieu du canton (Saint-Lys) peut organiser la cérémonie le 11 novembre ; pour tous les autres villages du canton, la cérémonie se déroule en principe le samedi suivant sauf exception.



Enfance et jeunesse

L'avis des familles nous intéresse

La participation des habitants des communes du territoire contribuera à l'évaluation des services et à l'orientation des politiques pour les années à venir.

La CCSavès et ses communes membres lancent une **étude de besoins en matière d'enfance**, de jeunesse et d'action sociale.

Rendez-vous sur ce lien Internet et laissez vous guider :

<http://www.sphinxonline.net/bsa-sociologie/CCdu-Saves/questionnaire.htm>

Artiste international

Daniel Coulet s'expose à Sainte-Foy

Le peintre et sculpteur Daniel Coulet, (né à Montpellier) vit entre Paris et Toulouse. Ce sont ses sculptures monumentales qui l'ont révélé au public en France et à l'étranger.



Vous connaissez sûrement «L'Arbre fleur et La Fleur stalagmite » dans la station de métro Mirail-Université (page 1 de ce journal) ou la « jambe de cheval » du tramway de Blagnac, ou ses candélabres sculptés à Barcelone.

Il a choisi l'église de Sainte-Foy pour y exposer pendant environ deux ans son impressionnant « Retable de Coblençe » commandé par les responsables de la Basilique Saint-Castor de Coblençe (Allemagne) et la conservatrice du Ludwig Museum. Les dimensions de retable sont de 5.30m de hauteur par 6.76m de longueur.

Suivant la tradition du triptyque remontant au Moyen âge, le panneau de gauche représente une scène de l'Ancien Testament, ici le Déluge. Le panneau central, d'une surface double de celle des panneaux latéraux, illustre le Sermon sur la montagne (Évangile selon Saint Matthieu.). Le panneau de droite glorifie le thème de la Source de Vie emprunté aux textes de Saint Jean (Évangile et Apocalypse) et aux Psaumes. L'artiste emploie des couleurs sombres pour raconter les scènes de terreur et de tumulte du Déluge puis il utilise la lumière pour le Sermon sur la

montagne : La masse des personnages esquissés en noir se tend vers Jésus. La Source de Vie est le pendant paradisiaque et lumineux du Déluge : Les végétaux renaissent autour de la fontaine et les animaux batifolent...

Un vernissage est prévu le vendredi 13 février à 19h durant lequel l'artiste présentera son œuvre et plus particulièrement le « Retable de Coblençe ».

Des expositions temporaires de dessins, sculptures et peintures seront organisées ponctuellement à la mairie.

Tennis Club Foyen

Saisir la balle au bond

L'association a ouvert les inscriptions en septembre 2014 après la rénovation des cours de tennis et compte déjà 59 adhérents.

Ce club dynamique a aménagé un cadre agréable où il espère faire des tournois inter-associations dès le printemps prochain. En leur prêtant ses terrains, elle a aussi permis au tennis club de Bonrepos-sur-Aussonnelle de continuer ses activités pendant la rénovation de leurs cours. Pour profiter des terrains, le principe est simple, il suffit d'adhérer et de réserver son créneau horaire sur le tableau situé au niveau des cours de tennis. Il y a différents types de cartes : seul, couple ou famille avec des tarifs compris entre 30 et 55 euros.

Pour + d'infos :

François TRIVELLATO au 06 37 70 42 15.

Terre de Jazz

Le 27 mars à Sainte-Foy

Terre de Jazz n'est pas un festival de plus, mais un festival à part pour les amoureux de cette mouvance musicale.

Il se définit comme étant le plus grand des petits festivals de jazz de France voire du monde. Composante emblématique du café culturel « La Maison de la Terre » basé à Poucharramet, cet événement musical qui à chaque édition révèle ses surprises, est attendu avec impatience par le public de plus en plus nombreux.

Une des principales ambitions de l'équipe organisatrice étant toujours de proposer une programmation de qualité. Après le succès du Savestival, la Maison de la Terre passera par Sainte-Foy lors de la 6ème édition de Terre de Jazz en Savès. Le programme de cette nouvelle édition sera annoncé le 30 janvier 2015 mais une chose est sûre : il sera comme chaque année éclectique et novateur. Réservez dès à présent votre soirée du 27 mars 2015 !



AMMI – Une leçon de vie

Réunion nationale à Sainte-Foy

Les délégués de l'AMMI - Association contre les Maladies Mitochondriales venus de toute la France et de Belgique, se sont réunis à l'EHPAD l'Albergue les 8 et 9 novembre, à l'initiative d'Emma Del Rey, Vice-présidente de cette association, habitante de Sainte-Foy et Assistante gérontologie à l'EHPAD.



Les maladies mitochondriales sont des maladies neuromusculaires et métaboliques dégénératives qui peuvent atteindre les enfants et les adultes à n'importe quel moment de la vie.

Emma est mère de deux enfants dont Karen, âgée de 10 ans, atteinte d'une de ces maladies.

La 1^{ère} journée de réunion était dédiée aux avancées de la recherche, avec l'intervention d'un chercheur de l'Inserm Bordeaux/Toulouse. La seconde journée était dédiée à l'organisation des délégations régionales : se rencontrer et échanger permet de remobiliser les troupes pour avancer et ainsi repartir sur de nouvelles actions destinées à récolter des fonds.

L'AMMI utilise ces fonds pour sou-

tenir la recherche mais aussi pour aider et accompagner les familles (aides techniques et financières, création et animation d'un réseau, apport d'informations...)

L'AMMI a beaucoup aidé Emma et sa famille dans la prise en charge de la maladie de Karen, et c'est avec beaucoup de générosité qu'Emma endosse le rôle de déléguée régionale pour accompagner les familles d'enfant malade. Son investissement ne s'arrête pas là puisqu'elle est aussi la représentante française de l'IMP - association européenne et internationale - traitant du même sujet. Une belle façon de coller parfaitement à la devise de l'AMMI qui est : « S'unir pour progresser ».

www.association-ammi.org

Festivités



Janvier

Vendredi 9 janvier
Vœux de la municipalité
Salle des fêtes à 19h

Dimanche 11 janvier
Thé dansant
Par Fidésiades en Savès
Salle des fêtes l'après-midi

Samedi 17 janvier
Loto de l'USSF Rugby
Salle des fêtes à 20h30

Février
Vendredi 13 février
Vernissage de l'exposition Daniel Coulet
Mairie et église à 19h

Samedi 14 février
Loto de l'USSF Rugby
Salle des fêtes à 20h30

Samedi 28 février
Carnaval de Farandole et Bisounours
Salle des fêtes à 14h

Mars
Dimanche 1^{er} mars
Repas dansant des Amis du Parayre
Salle du Parayre à 12h

Vendredi 6 mars
Réunion publique
« La sécurité des habitants face aux risques majeurs »
Salle des fêtes à 20h30

Samedi 7 mars
Loto des Fidésiades
Salle des fêtes à 20h30

Samedi 14 mars
Loto de l'USSF Rugby
Salle des fêtes à 20h30

Dimanches 22 et 29 mars
Elections départementales
Salle des fêtes (8h/18h sous réserve de modification préfectorale)

Vendredi 27 mars
Festival Terre de Jazz
Salle des fêtes à 21h

Avril
Samedi 4 avril
Après-midi éducatif « Tous différents »
Par l'APE
Salle des fêtes à 14h

Samedi 18 avril
Loto de l'USSF Rugby
Salle des fêtes à 20h30



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h



Atelier nutrition

La santé vient en mangeant

Quel est le rôle de l'alimentation dans notre santé ou dans la prévention des effets du vieillissement ? Pour répondre à cette question et à bien d'autres, participez au cycle d'ateliers nutrition de l'ASEPT, à Sainte-Foy.

A travers divers thèmes abordés, tels que les modifications physiologiques liées à l'âge, l'équilibre alimentaire, l'activité physique, les plaisirs de la table, les étiquettes alimentaires, le cycle de 8 ateliers nutrition propose des informations concrètes et des « petits trucs » pour acquérir de nouveaux réflexes alimentaires favorables

au bien-être durable, avec un plus : Cuisiner à petits prix. Tous les vendredis de 14h à 16h, du 6 février au 27 mars 2015, à la salle de la mairie. Date butoir d'inscription : jeudi 29 janvier 2015 Coût : 36€ pour l'ensemble du cycle.

+ d'infos : Service Action Sociale de la CCSavès - Mme St Blancat -

Tél. 09 72 21 36 29 - Bulletin d'inscription à retirer en mairie, à compléter et à transmettre à : ASEPT MPS. Possibilité de s'inscrire sur le site Internet www.asept-mps.fr Atelier proposé par la Communauté de Communes du Savès et l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires **Midi-Pyrénées Sud**.

La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie.ste.foy@orange.fr
Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h -18h > Jeudi 8h30 -12h et 14h -18h
> Vendredi : 8h30 -12h et 14h -17h > Samedi : 8h30-12h

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES
Réalisation : aldorande-communication - Impression : Imprimerie Messages
Imprimé sur papier recyclé. Ont participé à la réalisation de ce bulletin :
Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Bernard REMY, Joëlle ESCALLE, David DELEPLACE.
Coordination : Sandrine GRI.